

Première étape : Votre inscription pédagogique en 1^{ère} année

Vous devez vous connecter sur [ADUM](#)

Toute la procédure est dématérialisée et exclusivement sur ADUM.

Attention :

- Ne pas créer un autre espace si vous en avez déjà
- Utilisez la même adresse mail et mot de passe que lors de votre candidature
- Ne rien imprimer, la procédure est dématérialisée
- Vous devez renseigner l'ensemble des champs de la manière la plus complète et exacte possible car le système récupère les données et permet de pré-remplir votre formulaire **d'autorisation d'inscription, la Charte du Doctorat et la Convention Individuelle de Formation** qui vont être visés par les différents signataires (directeur de thèse, directeur d'unité ou de laboratoire et le directeur de l'école doctorale).

- ❖ Le directeur de thèse donne un avis motivé.

- ❖ Le directeur d'unité de recherche ou de laboratoire donne un avis (favorable/défavorable).

- ❖ Le directeur adjoint en charge de votre laboratoire d'accueil proposera votre inscription et vous recevra pour vous informer du fonctionnement de l'école doctorale Ondes et Matière, des événements annuels, du suivi de votre thèse et vos obligations pour bien réussir votre thèse.

- ❖ Prise de rendez-vous avec [Mme Nadia Chapiteau](#), gestionnaire de l'EDOM muni de pièces justificatifs :
 - **Diplôme de Master ou diplôme d'ingénieur** (Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le déposer lors de la période de candidature sur ADUM).
 - **Justificatif de financement de votre thèse** (contrat de travail, attestation de bourse).
 - Pièce d'identité.

Votre inscription pédagogique est terminée, vous êtes inscrit(e) à l'école doctorale Ondes et Matière.

Il vous faut poursuivre votre inscription administrative.